



ISSN NO. 2320-5407

Journal Homepage: [-www.journalijar.com](http://www.journalijar.com)

## INTERNATIONAL JOURNAL OF ADVANCED RESEARCH (IJAR)

Article DOI:10.21474/IJAR01/20562  
DOI URL: <http://dx.doi.org/10.21474/IJAR01/20562>



INTERNATIONAL JOURNAL OF  
ADVANCED RESEARCH (IJAR)  
ISSN 2320-5407  
Journal Homepage: <http://www.journalijar.com>  
Journal DOI:10.21474/IJAR01

### RESEARCH ARTICLE

#### FACTEURS EXPLICATIFS DU TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES PLANTATIONS DU VILLAGE DE TCHECOU A M'BATTO (REPUBLIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE)

**Koudou Gbossou Brigitte<sup>1</sup>, Tano Ella Mehso Mylène<sup>1</sup>, Gouthon Gilchrist Fabrice<sup>2,3,4</sup>, Ahouandjinou Raymond-Bernard<sup>2,3</sup> and Hounkonnou Lionel<sup>2,3</sup>**

1. Laboratoire Pluridisciplinaire, Sciences du Mouvement Humain, du Développement et du Bien-être (LAP-SMHDBE). Institut National de la Jeunesse et des Sports, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, République de la Côte d'Ivoire.
2. Laboratoire de Recherche et d'expertise « Sport, Education et Interventions Sociales Pour le Développement » (LARSEID). Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS). Université d'Abomey-Calavi, Porto-Novo, République du Bénin.
3. Centre d'Etudes et de Recherches en Education et Interventions Sociales Pour le Développement (CEREID). Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS). Université d'Abomey-Calavi, Porto-Novo, République du Bénin.
4. Centre International de la Gouvernance, de la Démocratie et des Etudes Stratégiques (CIGDES), République du Bénin.

#### Manuscript Info

##### Manuscript History

Received: 08 January 2025

Final Accepted: 12 February 2025

Published: March 2025

##### Key words:-

Child Labor, Explanatory Factors, Traditional Education, Côte d'Ivoire

#### Abstract

Child labor is a phenomenon observed in several developing countries, particularly in Africa. This research was conducted to analyze the explanatory factors of child labor on plantations in the village of Tchecou. To achieve this objective, data were collected from a sample of 51 children and 31 heads of households, with whom research was conducted through questions and interviews. The main results present several explanatory factors at the sociocultural and socioeconomic levels. First, these are determinants related to the weight of tradition, non-compliance with laws or the social perception of stakeholders in the field, the sustainability of families and plantations, and ignorance of the laws. Second, at the socioeconomic level, the economic income of stakeholders, the high cost of schooling, and the cost of sharecropping emerge as determining factors. Finally, the research highlights that the perception of child labor as an income-generating activity and a means of educating children is the overriding factor explaining the phenomenon in the Tchecou plantations.

"© 2025 by the Author(s). Published by IJAR under CC BY 4.0. Unrestricted use allowed with credit to the author."

#### Introduction:

Ayant pris ses racines depuis l'Antiquité en Europe, le phénomène du travail des enfants a connu une forte expansion avec l'avènement du capitalisme (Aries, 2014). Par la suite, l'industrialisation, l'agriculture intensive et la mondialisation l'ont rendu plus visible. Le phénomène se définit comme une occupation qui ôte à l'enfant la jouissance de la période charnière de l'enfance. Par ailleurs, cela affecte le développement de son potentiel, sa dignité, sa scolarité ou même sa possibilité de scolarisation. Le travail des enfants n'inclut pas les travaux légers

**Corresponding Author: Koudou Gbossou Brigitte**

Address: Laboratoire Pluridisciplinaire, Sciences du Mouvement Humain, du Développement et du Bien-être (LAP-SMHDBE). Institut National de la Jeunesse et des Sports, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, République de la Côte d'Ivoire.

autorisés aux enfants dans la tranche d'âges de treize à seize ans et définis par l'arrêté n°2017/016 MEPS/CAB du 2 juin 2017 en République de Côte d'Ivoire, déterminant la liste des travaux légers autorisés aux enfants dont l'âge se situe dans la fourchette susmentionnée, encore moins les travaux socialisants d'enfants qui sont des tâches non rémunérées réalisées sous la coupole d'un représentant légal en vue de contribuer à l'éducation et à l'insertion sociale. Au fil des années, le travail des enfants est devenu présent dans toutes les sphères d'activité: industriel, minier, textile, artisanal, agricole, transport, etc. Selon le Bureau International du Travail et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (BIT et UNICEF, 2021), 160 millions d'enfants de cinq à dix-sept sont contraints, dans le monde, au travail avec 79 millions qui se retrouvent dans les pires formes de travail.

En Afrique, depuis quelques décennies, le travail des enfants fait l'objet de nombreux travaux, d'assises, de politiques et d'actions. Au Cameroun par exemple, le nombre d'ouvriers mineurs a flambé, passant de 14,3% en 2001 à 28,8% en 2007 (Ewondo Mbebi, 2018). En Côte d'Ivoire, pays connu pour son fort potentiel agricole, le travail des enfants dans les plantations est une réalité comme le rapporte l'Organisation Internationale du Travail et l'Institut National de la Statistique (OIT et INS, 2015) qui ont révélé que l'effectif des enfants astreints au travail s'élève à 1,4 million d'enfants au sein desquels 49,1% sont dans l'agriculture et 64,3% qui font ces travaux dans un cadre d'aide familiale. Par ailleurs, la Côte d'Ivoire est cataloguée parmi les pays où s'exercent les travaux dangereux des enfants dans les plantations. A M'Batto, localité où se déroule cette recherche, la persistance et l'évolution de la mise au travail des enfants dans les plantations moyennant rémunération constituent des preuves concrètes de l'existence de ce phénomène et de son ampleur.

Les conséquences liées à l'épanouissement, à la santé et à l'éducation des enfants ne sont pas moindres. Selon l'Hôpital général de M'Batto (2021), 137 cas d'enfants présentant des problèmes de santé liés aux travaux champêtres ont été constatés sur un total de 388 patients de 14 à 18 ans; soit 35,3%. Ces conséquences menacent considérablement cette tranche de la population déjà affectée par les sempiternelles pandémies du VIH/SIDA et plus récemment de la Covid-19 ainsi que d'autres questions de sécurité personnelle débilisant ainsi le pays dans son potentiel humain.

Consciente donc de la menace que constitue ce phénomène, la Côte d'Ivoire, comme d'autres pays qui connaissent la même réalité, a pris des mesures aux fins de freiner et d'abolir, à la longue, le travail des enfants. Elle se réfère et adopte les rapports du sommet du Programme International pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) organisé par l'OIT en 1990 à Genève. Elle ratifie également la convention N°138 de l'OIT 1973 portant l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention N°182 du BIT 1999 statuant sur les pires formes de travail des enfants. Au niveau national, la Côte d'Ivoire a pourvu son arsenal juridique de textes législatifs comme la loi N°2010/272 du 30 septembre 2010 portant interdiction de la traite et des pires formes de travail des enfants, les conditions d'entrée et de sortie d'un enfant du territoire national et les sanctions applicables en cas d'inobservations pour réglementer le secteur. L'objectif de la constitution de ce cadre réglementaire est d'assurer la garantie d'une jeunesse pleinement épanouie et une nation digne, harmonieuse et prospère. Toutefois, il se constate qu'en dépit de toutes les dispositions officielles prises ainsi que de toutes les actions menées, le phénomène du travail des enfants dans les plantations en Côte d'Ivoire et plus précisément à M'Batto dans le village de Tchecou perdure et gagne du terrain. C'est la raison pour laquelle cette recherche a été effectuée pour étudier le travail des enfants dans les plantations à Tchecou à travers ses facteurs explicatifs vu la persistance du phénomène en dépit de toutes les politiques et actions mises en œuvre.

### **Matériel et Méthode:**

Cette recherche est de nature mixte. Les approches qualitative et quantitative ont été concomitamment implémentées pour la recherche dans la sous-préfecture de M'Batto se trouvant dans la région du Moronou (centre-est de la Côte d'Ivoire). L'option de la recherche mixte s'avère utile pour améliorer les choix méthodologiques et optimiser les résultats (Karsenti et Savoie-Zajc, 2018) afin de mieux comprendre le travail des enfants, ses déterminants et les perceptions qui y sont associées.

Deux groupes cibles ont été impliqués dans la recherche. Il s'agit des enfants des travailleurs dans les champs et des parents ou des responsables de plantations (chefs de ménages). Les sujets de la recherche ont été identifiés avec la technique d'échantillonnage non probabiliste du choix accidentel. Cette technique a permis de mobiliser 51 enfants travailleurs et 31 chefs de ménages.

Pour la collecte des matériaux empiriques, les techniques de la recherche documentaire, de l'entretien semi-directif et de l'enquête par questionnaire ont été utilisées. Elles ont permis d'investiguer et d'aboutir aux résultats qui sont présentés et analysés dans la suite.

### Résultats:

La bonne compréhension de l'écosystème des enfants des producteurs agricoles nécessite la connaissance du contexte et du cadre réglementaire du travail des enfants.

### Le phénomène du travail des enfants et son cadre juridique

Avec ses racines bien implantées dans toutes les sphères d'activité, le travail des enfants demeure un véritable fléau. Bien qu'il ne soit pas géographiquement limité et exclusif à des milieux affichant une certaine condition socioéconomique, on dénote une certaine acuité de ce problème dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique. Dans ce continent, le travail des enfants s'observe davantage dans les pays ayant une forte activité Agricole comme la Côte d'Ivoire. Selon l'OIT et (INS (2015), l'activité principale qu'y exercent les enfants est l'agriculture qui concentre 53,4% des enfants de 5 à 17 ans économiquement occupés. Parmi eux, une proportion non négligeable de 37,8% est exposée aux travaux reconnus dangereux.

Face à cette situation, la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans une démarche visant l'éradication à terme du fléau. Pour y arriver, le pays a ratifié des conventions et est partie à des accords. La plupart de ces conventions sont l'œuvre de l'OIT qui figure comme le principal acteur international de la lutte contre le travail des enfants. À ce titre, il se dénote la convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention n°182 sur les pires formes de travail des enfants. La Côte d'Ivoire ayant ratifié la première convention le 7 février 2003, l'âge minimum d'admission à l'emploi est fixé à 14 ans dans le pays.

Mais en dehors de la réglementation internationale, la législation ivoirienne a également mis en place un fondement juridique pour constituer une barrière au travail des enfants. Ainsi, le Code du travail en vigueur depuis 1964 et actualisé par la loi n°95-15 du 12 janvier 1995 portant code du travail nouveau dispose en son article 23-8 que « les enfants ne peuvent être employés dans une entreprise même comme apprentis, avant l'âge de quatorze (14) ans sauf dérogation édictée par voie réglementaire ».

Il existe donc un cadre réglementaire pour le travail des enfants qui prévoit également les travaux qui leurs ont proscrits. Une liste de travaux dangereux est donc mentionnée dans l'arrêté n°22-505 du 14 mars 2005 portant détermination de la liste des travaux dangereux interdits aux enfants de moins de dix-huit (18) ans. Ces activités sont notamment: l'abattage des arbres, le brûlage des champs, l'épandage de produits chimiques, l'épandage des engrais chimiques, le traitement chimique de la pépinière et le port de charges lourdes.

Mais en dépit de ces dispositions qui font l'objet d'une certaine vulgarisation, le travail des enfants persiste et l'exercice des travaux dangereux connaît une prégnance. Il importe donc de s'intéresser aux facteurs qui favorisent cet état de choses.

### Les facteurs socioculturels du travail des enfants

L'analyse des données collectées auprès des chefs de ménages et des enfants a permis de recenser plusieurs facteurs socioculturels à la base du travail des enfants dans les plantations de Tchecou. Ces facteurs sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau 1:** Répartition des enquêtés selon les facteurs socioculturels liés au travail des enfants.

Facteurs socioculturels du travail des enfants	Ménages	Enfants
	Effectifs (%)	Effectifs (%)
Le poids de la tradition	19 (61,3)	13 (25,5)
La méconnaissance des lois	09 (29,0)	28 (55,0)
La perception ou le non-respect des lois	01 (03,2)	-
La pérennisation de la famille et des plantations familiales	-	10 (19,5)
Neutre	02 (06,5)	-
<b>Total</b>	<b>31 (100,0)</b>	<b>51 (100,0)</b>

Source: Données de terrain, juin 2022

Des facteurs socioculturels évoqués par les chefs de ménages, le plus prépondérant est le poids de la tradition avec 61,3% des réponses. Cependant, au niveau des enfants, la méconnaissance des lois est relevée comme le principal facteur socioculturel de leur travail avec 55% des réponses.

### Les facteurs socioéconomiques du travail des enfants

Les facteurs socioéconomiques sont entendus ici comme tout déterminant économiquement lié à la société et qui contribue au travail des enfants dans les plantations. Dans cette recherche, les facteurs de cette nature qui ont été identifiés sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 2:** Répartition des enquêtés selon les facteurs socioéconomiques liés au travail des enfants.

Facteurs socioéconomiques du travail des enfants	Ménages	Enfants
	Effectifs (%)	Effectifs (%)
Le revenu des parents	13 (42,0)	37 (72,5)
La cherté de la scolarisation	07 (22,5)	14 (27,5)
Le coût des métayers	09 (29,0)	-
<b>Total</b>	<b>31 (100,0)</b>	<b>51 (100,0)</b>

Source : Données de terrain, juin 2022

Au niveau des deux groupes cibles, le revenu des parents est ressorti comme le facteur socioéconomique principal du travail des enfants avec son évocation par 42% des chefs de ménages et 72,5% des enfants. D'autres facteurs tels que la cherté de la scolarisation et le coût de la rémunération des métayers ont été relevés par les chefs de ménages.

### Les perceptions des acteurs face au phénomène

Les perceptions des acteurs, en l'occurrence les chefs de ménages et les enfants, du travail des enfants ont été recensées pour leur présentation dans le tableau suivant.

**Tableau 3:** Répartition des enquêtés selon la perception du travail des enfants dans les plantations.

Perception du travail des enfants dans les plantations	Ménages	Enfants
	Effectifs (%)	Effectifs (%)
Un moyen d'apprentissage	14 (45,2)	14 (27,5)
Un moyen d'insertion sociale ou d'autonomisation	06 (19,3)	14 (27,5)
Une source de revenus	09 (29,0)	23 (45,0)
Neutre	02 (06,5)	-
<b>Total</b>	<b>31 (100,0)</b>	<b>51 (100,0)</b>

Source: Données de terrain, juin 2022

L'observation des perceptions des deux catégories d'acteurs dénote une divergence de positions. Alors que les chefs de ménages perçoivent généralement le travail des enfants comme un moyen d'apprentissage (45,2%), les enfants perçoivent eux-mêmes leur travail comme une source de revenus (45%).

### Discussion:

Cette discussion consiste en l'analyse des résultats présentés plus haut et leur confrontation à l'état actuel de l'art. Elle est structurée en suivant la configuration adoptée dans la section des résultats en prenant en compte les déterminants socioculturels et socioéconomiques du travail des enfants ainsi que les perceptions des acteurs de cette activité.

### Les déterminants socioculturels du travail des enfants

Le travail des enfants est un phénomène très récurrent dans les pays en développement; il est pour la plupart du temps observé dans les plantations. À Tchecou, cadre de la recherche, ce phénomène tire sa source et son ancrage de plusieurs facteurs. Il s'agit notamment du poids de la tradition, des perceptions sociales, du non-respect des lois et enfin de la méconnaissance des lois liées au phénomène. Les déterminants les plus importants sont le poids de la tradition, ainsi que les perceptions sociales faites à ce sujet qui représentent près de 65 % des facteurs observés.

Il est donc une composante de la tradition locale que les enfants soient mis au travail. Comme l'a révélé Manier (2003), c'est depuis le moyen-âge que les enfants travaillent hors de la cellule familiale pour saisir l'opportunité de

la demande de main-d'œuvre des employeurs afin de subvenir à leurs besoins. En effet, cette pratique s'est perpétuée et est devenue une culture dans des pays africains en développement, surtout ceux vivant de l'agriculture. Certains ménages la considèrent d'ailleurs comme une tradition. Ainsi, le travail des enfants n'est plus forcément hors de la cellule familiale; ils travaillent même dans le cadre de la famille, comme c'est le cas dans cette recherche. Cela rejoint les conclusions de Ewondo Mbebi (2018) qui a également montré que le travail des enfants n'est pas fondé que sur la pauvreté monétaire. En effet, pour cet auteur, des facteurs tels que le niveau d'éducation du chef de ménage, la composition du ménage, l'âge et le lien de parenté sont autant d'autres facteurs favorables au travail des enfants. En dehors de ceux-ci, il a également évoqué des facteurs qui relèvent de la dimension socioéconomique.

#### **Les déterminants socioéconomiques du travail des enfants**

Au niveau socioéconomique, les résultats ont montré que le faible revenu économique des parents est à l'origine de l'emploi précoce des enfants dans les champs. Outre cet aspect vient la cherté de la scolarisation qui représente plus de 25% des facteurs socioéconomiques explicatifs du phénomène. Aussi, le facteur du coût des métayers joue-t-il un rôle assez considérable dans ce phénomène. Il est à retenir que le revenu économique des parents détermine considérablement le travail ou non des enfants.

Le travail est abordé dans ce cadre sous son angle de facteur de socialisation. À la suite de Durkheim (1922) qui a conceptualisé l'éducation comme l'action des générations plus anciennes sur les plus jeunes pour les doter des aptitudes nécessaires à leurs rôles dans la société, Buono et Babo (2013) ont montré que « l'implication des enfants dans les activités économiques et sociales du ménage s'inscrit, en Côte d'Ivoire, dans une dynamique culturelle de pérennisation des valeurs et participe au processus de socialisation et d'éducation des enfants » (p. 71.). Dans un autre angle d'analyse, Goba (2021) a expliqué que le travail des enfants est souvent dû aux difficultés des parents à assurer le paiement de la scolarité dans un contexte où les enfants, eux-mêmes, produisent de faibles performances académiques.

Meka'a et Ewondo Mbebi (2015) ont évoqué que le niveau de vie exprimé par le niveau de revenu a un effet négatif sur le travail des enfants. Ainsi, plus le ménage a un faible niveau de vie, plus grande est la probabilité que les enfants soient mis au travail. En outre, pour Ewondo Mbebi (2018), la simple possession d'une plantation est déjà un facteur qui joue en la faveur du travail des enfants dans des contextes où ces derniers sont vus comme une force de travail très utile face aux dépenses induites par le recrutement de métayers.

#### **Les perceptions liées au travail des enfants dans les plantations**

Plusieurs perceptions diverses ont été recensées dans cette recherche. Les ménages perçoivent le travail des enfants comme un moyen d'apprentissage. Cette perception représente 42,2 % devant l'aspect du moyen d'insertion sociale ou d'autonomisation et l'aspect du revenu. À l'opposé, les enfants perçoivent plutôt leur travail comme un moyen de production de revenus. Il s'agit donc d'une contradiction de perceptions, situant les deux catégories d'acteurs dans deux approches fort distinctes du but du travail des enfants. Alors que les plus anciens considèrent le travail des enfants comme une activité éducative, les enfants le perçoivent essentiellement sous ses angles laborieux et économique.

Odepojuet al. (1999) soutiennent que dans les milieux traditionnels (donc ruraux), la famille demeure un organe économique en tant qu'entité de production et de consommation. De cette réalité, l'enfant constitue un appui économique, un potentiel soutien productif. Assaba (2002) a signifié que le travail constitue pour les enfants un moyen d'intégration, de socialisation, de responsabilité et d'éducation. C'est la raison pour laquelle il est fréquent de voir des enfants propriétaires de champs dans la société traditionnelle, dans le secteur rural. Dans le même contexte, Denieuil et Laroussi (2013) ont affirmé que le travail des enfants est une meilleure alternative au chômage que la scolarisation. Bien que cette posture semble peu favorable à la scolarisation, elle ne fait que soulever un problème réel. En effet, le travail des enfants leur montre d'ores et déjà une porte de sortie socio-professionnelle plus évidente que le marché du travail dans le fonctionnariat ou toute autres sphère nécessitant des études d'un certain niveau en raison de la rudesse voire de l'impossibilité de l'accès à ces professions. Ainsi, des programmes de lutte centrés sur l'accumulation de richesses pourraient se révéler inefficaces, car le travail des enfants ne résulte pas uniquement de la pauvreté monétaire (Ewondo Mbebi, 2018). Une option plausible est donc la mise en place de programmes de soutien financier conditionné pour créer une forme de justice sociale facilitant la scolarisation des enfants issus de ménages agricoles et des politiques visant à favoriser la concurrence saine sur le marché du travail afin de donner des chances égales aux diplômés.

**Conclusion:**

Le travail des enfants dans les plantations du village de Tchecou trouve sa source dans plusieurs facteurs qui sont de deux ordres principaux: les facteurs socioculturels et les facteurs socioéconomiques. Pour la première catégorie, les éléments mis en exergue sont le poids de la tradition et la méconnaissance des lois. Dans le cas de la seconde catégorie, il est plutôt question de la précarité du revenu économique des parents combinée à la cherté de la scolarisation et de la rémunération des métayers. Enfin, pour ce qui concerne les perceptions du travail des enfants, on assiste à une divergence de points de vue. Les chefs de ménages voient dans le travail de leurs enfants, un moyen d'éducation alors que pour les enfants, il s'agit principalement d'une activité génératrice de revenus.

**Références Bibliographiques: -**

1. Ariès, P. (2014). L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime. <https://shs.cairn.info/l-enfant-et-la-vie-familiale-sous-l-ancien-regime-9782020042352?lang=fr>
2. Assaba, C. (2002). L'éducation dans la société africaine. L'Harmattan. 161 p. ISBN: 2747526046.
3. Buono, C. et Babo, A. (2013). Travail des enfants dans les exploitations de cacao en Côte d'Ivoire. Pour une réconciliation entre normes locales et normes internationale autour du « bic », du balai et de la machette. *Mondes en développement*, 163(3). pp. 69-84. <https://doi.org/10.3917/med.163.0069>
4. Bureau international du Travail et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. (2021). Travail des enfants: Estimations mondiales 2020, tendances et chemin à suivre. ISBN: 978-92-2-035514-5.
5. Denieuil, P. N., et Laroussi, H. (2013). Le travail des enfants au Maroc: une alternative à la défaillance d'un système scolaire générateur d'exclusion et de violences? «Mondes méditerranéens» Collection dirigée par Gilles Ferréol, 193.
6. Durkheim, E. (1922). Education et sociologie. Presses Universitaires de France
7. EwondoMbebi, O. (2018). Les déterminants du travail des enfants au Cameroun: le rôle du milieu de résidence et du genre. *Revue d'économie du développement*, 26(1). pp. 5-52. <https://doi.org/10.3917/edd.321.0005>
8. Goba, B. Z. (2021). Travail des enfants portefaix et convention relative aux droits des mineurs: cas des enfants portefaix du marché de Siporex à Yopougon (Abidjan). *Revue Africaine et Malgache de Recherche Scientifique, Sciences Humaines*, 17. pp. 13-39.
9. Hôpital général de M'Batto. (2021). Rapport annuel 2021.
10. Karsenti, T., et Savoie-Zajc, L. (2018). La recherche en éducation: Étapes et approches (4eme ed.). Presses de l'université de Montréal.
11. Manier, B. (2003). Le travail des enfants dans le monde. Syro.
12. Meka'a, C. B. et Ewondo Mbebi, O. (2015). Le travail des enfants: uniquement un problème de pauvreté? *Travail et Emploi*, 143. pp. 5-19.
13. Odepodju, A. et Adegboyega, O. (1999). La famille africaine, Politique démographique et développement. Karthala. 328p.
14. Organisation Internationale du Travail et Institut National de la Statistique. (2015). Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants (ENSETE 2013). ISBN :978-92-2-229979-9. <https://www.ilo.org/fr/publications/cote-divoire-enquete-nationale-sur-la-situation-de-lemploi-et-du-travail>.